

Bonsoir,

J'ai lu avec beaucoup d'attention votre courrier concernant l'accueil des enfants de 2 à 3 ans ou non en classe de maternelle.

De mon côté, je suis aussi en train de rédiger un courrier qui lui sera adressé, comme à la CAF, mais moi, je suis seule et cela va concerner mon expérience déplorable en crèche privée d'entreprise!!!!

Je travaille comme éducatrice de jeunes enfants à Montpellier, j'ai exercé en crèche collective associative et dernièrement en crèche privée d'entreprise.

Je voulais donc vous apporter mon point de vue, un aperçu de ce qu'est l'accueil des jeunes enfants en crèche.

Tout d'abord, il faut être clair, si le jardin d'éveil est la suite annoncée de l'école maternelle, ce sont les crèches privées qui sont l'avenir des moins de 3 ans, enfin de 6 ans!!!! D'ailleurs, à ce propos je n'ai jamais vu un enfant de 5 ans à la crèche et ce que vous dites sur l'éjection des plus de 3 ans en crèche est tt à fait juste. D'autre part, je peux vous dire que l'accueil des enfants scolarisés à la crèche le mercredi est toujours un casse tête car ils ont des besoins bien différents des plus petits (bcp plus autonomes, jeux différents.....), les structures ne sont même pas adaptées pour eux!!!!

Et je peux vous dire qu'on a du souci à se faire!!!!

Rien que l'amplitude horaire (en moyenne 12H), sur le fait d'accueillir des enfants malades (je parle là de bronchiolites, gastro, varicelle.....).....

Mais cela ne semble pas gêner grand monde. Or je trouve que le paradoxe est là:

- il est reconnu normal que l'accueil des 0-3 ans soit payant, et pas qu'un peu, qu'il s'agisse de la crèche ou pire des assistantes maternelles

- les salaires des professionnelles de la petite enfance sont dérisoires, les congés (1 semaine à Noël et 4 semaines en août) rendent impossible un départ familial. Aucun avantage (mutuelle, ticket resto, aide aux transports....)

- pour vous donner une idée: salaire de base horaire brut pour une nourrice agréée: 2€45 /h (qui aujourd'hui travaille pour ce salaire?????); mais pour les parents qui en embauchent une à temps plein, c'est environ 650€ par mois, donc énorme!!!!

Bref, on part du constat que l'accueil des tout petits est payant.

Mais la maternelle est gratuite (et tant mieux!).

D'autre part, cela fait des lustres que l'on trouve inadapté l'accueil des 2-3 ans en maternelle.

Et on crie au scandale de faire payer un accueil pour ces enfants, alors que s'ils étaient en crèche, tout le monde trouverait ça normal.....

C'est à rien n'y comprendre.

De mon point de vue, la crèche tout comme l'école maternelle doivent être un service public gratuit.

Mais aujourd'hui, les combats sont tellement difficiles que chacun défend son bout de gras.

Je suis éducatrice mais j'en ai vraiment marre de travailler en crèche. J'ai 33 ans, un diplôme d'État en poche, j'ai envie, comme beaucoup d'autres personnes de faire le travail qui me plaît. Être maman est tout sauf un travail, dans les mœurs, et s'occuper de jeunes enfants, c'est du pareil au même!!!! Le travail fait en crèche m'ennuie profondément, et je trouve que c'est un milieu complètement superficiel, dans le sens où la vraie vie n'est pas comme dans une crèche; cet espace aseptisé, désinfecté où on se trimballe en blouse et en sabot, où chaque pièce est bien cloisonnée....gare aux petits fugitifs!!!!

Un jeune enfant devrait être accueilli dans un espace qui pourrait ressembler à un vrai lieu de vie, avec des pièces différentes, comme une maison. Il y aurait un espace extérieur, un contact avec la nature, faire des sorties au parc, au marché, à la médiathèque. Il y aurait des petits groupes et un effectif d'adultes permettant vraiment de répondre aux besoins particuliers des jeunes enfants.

Dans la crèche d'entreprise où j'ai travaillé (qui compte aujourd'hui plus de 60 crèches du même nom et qui dégage un chiffre d'affaire largement bénéficiaire), nous étions 3 adultes pour 27 enfants dans une seule pièce, pauvre de jouets, la bouffe était infecte. Chaque jour des enfants malades y étaient accueillis, et quand je dis malade, cela peut être un enfant qui arrive sous doliprane avec 40° de fièvre, ou une conjonctivite non traitée... nous n'avions pas le droit de faire la moindre réflexion aux parents concernant l'état de santé de leur enfant....je passe les détails.

Je n'y travaille plus, j'ai négocié seule mon licenciement. Mais il faut bien que je travaille, et en plus comme je le souhaite.

Alors je travaille à la création d'une structure d'accueil.

Monter une crèche lambda, c'est quasi mission impossible, alors je me suis tournée vers les micro crèche. Avec mon diplôme, je peux être responsable d'un jardin d'enfants de 80 places, mais pour monter une micro crèche, je dois passer l'agrément d'assistante maternelle.....un hasard? non, je ne pense pas. Les diplômés de la petite enfance ne peuvent pas travailler comme tels dans ce type de structure.

Et dans les écoles???? Mme Royal, avait mis en place les classes passerelles: une classe pour les 2-3 ans au sein de l'école maternelle encadrée par une instit et une éduc. Bilan à Montpellier: seule l'école du petit bard placée en zup ou zep, en bénéficie. L'Éducation nationale a t elle un pb avec les prof de la petite enfance????

Je reste donc sur l'idée de la micro crèche, qui est donc un accueil payant. Si je souhaite que les familles payent en fonction de leur revenu, il me faut obtenir des subventions très importantes (nos salaires, cout de fonctionnement.....).

Croyez vous vraiment que pour l'État, et la ville en particulier, ce soit une priorité de débloquer de l'argent pour une structure qui n'accueillera que 9 enfants par jour????

Bien sur que non. Ils s'en foutent royalement!!!

Alors si je veux bosser, je reviens vers l'idée de proposer un accueil payant. Je partage à 200% votre point de vue, vos valeurs. Seulement voilà: je dois travailler, des parents doivent aussi travailler et faire garder leur enfant; le contact avec la collectivité avant l'entrée en maternelle est dans l'ensemble positive.

En tant que professionnelle et avec le peu de moyens que j'ai, je préfère, justement pour défendre des valeurs sur l'accueil des jeunes enfants- proposer un accueil un peu alternatif même si il doit être payant. Il faut être clair, dans les crèches comptant 25 enfants par sections, personne n'y trouve son compte. Mon projet vise les 2-3 ans autour d'un accueil individualisé au sein d'une petite collectivité, d'ateliers d'éveil et d'un travail important de coordination avec les familles (travail autour de la séparation, échanges, écoute....).

Pour moi, l'idéal serait de proposer ce type d'accueil au sein même d'une structure scolaire et bien sur gratuitement!

Alors si vous avez des pistes à me donner pour aller dans cette direction, je suis prenante!

Cordialement,

D.P.